



DISTRIBUTION ET DROIT RELATIF AU VACCIN CONTRE LE COVID-19 LE SAVIEZ-VOUS?

QUI pourra se faire vacciner ?

L'Agence européenne des médicaments a accordé une autorisation de mise sur le marché pour trois vaccins: les vaccins Pfizer, Moderna et Astra Zeneca. **Une fois que d'autres vaccins auront été approuvés, ils pourront alors être distribués.**

Tous les citoyens maltais et tous les résidents de Malte possédant une carte/document de résidence valide sont éligibles à la vaccination.

À Malte, la **liste des personnes prioritaires** comprendra:

Premier groupe

- les travailleurs de santé et travailleurs des établissements de soins de longue durée (secteur public et privé)
- les personnes vivant dans des établissements de soins de longue durée - les personnes âgées et les personnes atteintes de troubles de la santé mentale
- les personnes âgées de 85 ans et plus.

Deuxième groupe

- toutes les autres personnes en première ligne;
- les personnes âgées de 80 à 85 ans.

Troisième groupe

- les personnes atteintes d'une maladie chronique dont l'état de santé les expose plus particulièrement à un risque élevé de forme grave de la maladie ou de décès;
- les personnes âgées de 70 à 80 ans;
- le personnel des écoles et des garderies

4e groupe du pays

- Les personnes âgées de plus de 65 ans;
- le reste de la population

Le temps de déploiement de la vaccination dépendra de la vitesse de production du vaccin.

Comment les gens sauront-ils QUAND se présenter à la vaccination?

Les autorités sanitaires annonceront comment la vaccination sera administrée aux personnes vivant dans les centres et dans la communauté.

Le vaccin sera administré **gratuitement et sera disponible uniquement auprès des entités gouvernementales**. Le vaccin ne sera pas disponible sur le marché privé. Méfiez-vous des individus ou des sites Web qui vendent le vaccin. **Les vaccins vendus en ligne ou par des personnes non autorisées peuvent être frauduleux et il n'y a aucun moyen de savoir s'ils ont été conservés selon les normes requises.**

L'UNHCR Malte n'est pas la source officielle de ces informations. L'UNHCR Malte a traduit ces informations pour les mettre à votre disposition dans une langue que vous comprenez et pour les partager avec les réfugiés et les demandeurs d'asile à Malte. Pour plus d'informations traduites sur le vaccin contre la COVID-19, veuillez visiter <https://www.unhcr.org/mt/news/covid-19-information-for-malta>.

Source : Direction de la promotion de la santé et de la prévention des maladies, Malte